



**SANTÉ SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**CH ABBEVILLE**

## **Audit sur les conditions de travail en Psychiatrie : L'encadrement ajoute de la souffrance à la souffrance !**

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'encadrement de Psychiatrie a peu goûté les résultats de l'Audit effectué au sein du Pôle.

Soyons clairs, la CFDT ne dévoilera pas ici le contenu du rapport d'audit avant que le CHS-CT en ait eu la présentation par le Cabinet d'expertise le 28 mai prochain.

Nous dénonçons par contre l'utilisation faite par les cadres de ce document pour exercer des pressions sans précédent sur les professionnels du service.

Plus que jamais, le personnel est en grande souffrance et le rapport qui devait servir de base à l'amélioration des conditions de travail se trouve détourné de son objectif par quelques individus désireux de régler des comptes avec ceux qui ont eu l'audace d'exprimer leur mal être.

Comme le chantait Guy Béart, « *le premier qui dit la vérité, il doit être exécuté...* ». Certains cadres semblent en avoir fait leur hymne...



Devant la gravité des faits et le profond désarroi des agents, un droit d'alerte a été déposé auprès de la direction le 29 avril 2021.

L'attitude inqualifiable des cadres n'ayant pas changé, la CFDT a adressé ce jeudi 6 mai un courrier à la Direction demandant la mise à l'écart des cadres auteurs de ces attaques contre le personnel et un rappel à l'ordre du Chef de Pôle.

Il est inadmissible que 3 ou 4 cadres en mal de vengeance puissent continuer à pourrir la vie des professionnels et la Direction doit maintenant prendre ses responsabilités.

Le 6 mai 2021